

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Planification des actifs et ville intelligente	<b>No SD</b> SD-2023-4211												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de prendre acte et d'approuver le rapport final du «Plan d'intervention pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2022», et d'autoriser le Service de l'ingénierie à le soumettre au MAMH suite à son approbation													
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> OGP-16655 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts														
<b>Demande d'achat :</b> Non <b>CT requis :</b> Non														
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0" data-bbox="73 819 1315 881"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-01-11</td> <td>CM-20220111-26</td> <td>HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29992</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u>          Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier          APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 109 226,25 \$ à Aqua Data inc., requis pour compléter l'élaboration du plan d'intervention 2021 et pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées du territoire de la Ville de Laval, prévus au contrat OS-SP-29992.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2021-6214)</p> <table border="0" data-bbox="73 1338 1063 1400"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-04-13</td> <td>CM-20210413-285</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29992</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u>          Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz          APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-29992 à Aqua Data inc. au montant de 303 884,67 \$ pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'un plan d'intervention 2021 et pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder la réalisation dudit plan d'intervention, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2020-5447)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-01-11	CM-20220111-26	HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29992	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-04-13	CM-20210413-285	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29992
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-01-11	CM-20220111-26	HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29992												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2021-04-13	CM-20210413-285	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29992												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Planification des actifs et ville intelligente	<b>No SD</b> SD-2023-4211
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La Ville de Laval a réalisé, en collaboration avec la firme d'ingénieurs-conseils Aqua Data inc., le «Plan d'intervention pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2022», conformément aux exigences du «Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées» du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) publié en novembre 2013.</p> <p>Le présent plan d'intervention permet de dresser le portrait actuel de l'état des infrastructures des réseaux d'eau potable, d'égouts ainsi que des chaussées de la Ville, et de cibler les tronçons problématiques. Le rapport présente les données utilisées, la description des réseaux, l'évaluation de leur état, leur classement, les recommandations d'intervention, les estimations de coûts correspondantes et identifie sommairement les budgets requis pour le maintien des actifs. L'étude permet d'identifier les infrastructures prioritaires demandant une attention à court terme et les budgets requis selon les données disponibles.</p> <p>De manière générale, le réseau de conduites d'eau potable de la Ville est d'une longueur d'environ plus de 1 636 km, dont près de 11 % nécessitent une attention immédiate (à court terme), ce qui correspond à plus de 181 km. De plus, des interventions sont souhaitables pour près de 159 km de conduites.</p> <p>En ce qui a trait au réseau de conduites d'eaux usées, il s'étend sur une longueur de 1 534 km, dont 5 % nécessitent une attention immédiate soit environ 72 km de conduites et des interventions sont souhaitables sur environ 7 % du réseau soit 111 km de conduites.</p> <p>Le réseau de conduites d'eaux pluviales est d'une longueur d'environ 1 157 km, dont 2 % nécessitent une attention immédiate, équivalant à près de 28 km, et pour 5 % additionnel une intervention est souhaitable, correspondant à environ 62 km.</p> <p>Dans le cas des chaussées, le réseau s'étend sur plus de 1 911 km, dont 16 % nécessitent une attention immédiate soit environ 302 km et des interventions sont souhaitables sur 22 % de chaussées, soit environ 417 km.</p> <p>Il est à noter que ce plan d'intervention est également un outil essentiel pour l'identification des travaux admissibles aux divers programmes de subvention gouvernementaux, notamment la TECQ.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>Le plan d'intervention doit être soumis au MAMH suite à une résolution du conseil municipal et doit avoir été préparé selon les modalités du « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) publié en novembre 2013.</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil municipal de prendre acte du rapport final du « Plan d'intervention pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2022 » ;</p> <p>de recommander au conseil municipal d'approuver le rapport final du « Plan d'intervention pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2022 » ;</p> <p>d'autoriser le Service de l'ingénierie à soumettre le rapport final approuvé par le conseil municipal au MAMH.</p>		